



# Ski-Club Marseille Saint-Antoine

Association loi 1901 affiliée à la FFS / FFRP / FFH - Maison des Associations - Boite aux lettres 265 - 93 La Canebière 13001 MARSEILLE

<http://www.ski-marseille.com>

## REGLEMENT COMPETITION 2024 – 2025

### Stages, Entraînements et Courses

- La cotisation forfaitaire entraîneur permet de participer à tous les entraînements et stages organisés par le club durant l'année, sur la station de Vars (hors stage optionnel).
- Le programme des stages et des entraînements est établi par la commission compétition et diffusé en début de saison. En fonction des conditions météorologiques et d'enneigement certaines dates pourront être modifiées ou annulées.
- Les inscriptions aux entraînements et aux courses sont obligatoires pour des questions d'organisation et de prévision du nombre d'encadrants nécessaires. Elles se font par mail, au plus tard le lundi soir qui précède les entraînements et/ou la course.
- Une liste des participants inscrits sera envoyée à tous les parents le mardi soir.
- Les entraînements du samedi à Vars débutent à 9h00.
- Les entraînements sont encadrés par un ou plusieurs entraîneurs Diplômés d'Etat, assistés d'un ou plusieurs moniteurs fédéraux du club. Certains entraînements pourront être intégralement encadrés par un ou plusieurs moniteurs fédéraux du club.
- Il est conseillé que chaque coureur participe à un minimum de 4 courses et 2 stages dans la saison

### Matériel

- Les coureurs doivent disposer de leur propre matériel d'entretien des skis (fart, racloir, brosse, etc, ...)
- Les enfants doivent arriver le 1<sup>er</sup> jour de stage ou d'entraînement avec leur matériel préparé.

### Sécurité

- Le port du casque et d'une protection dorsale aux normes FFS sont obligatoires pour toutes les catégories enfants, lors des entraînements et des courses. A partir des U14, le casque doit être Norme FIS.
- Les parents doivent s'assurer que les enfants partent avec cet équipement.
- Les encadrants doivent s'assurer que les enfants portent cet équipement sur les pistes.
- Rappel important : le casque se porte en permanence (et attaché) du moment que l'on est sur les skis !

### Transport et Hébergement

- Le club offre une possibilité de transport et l'hébergement pour les courses, stages et entraînements, facturables en suppléments. Le tarif sera communiqué au moment de l'inscription.
- Les demandes de transport et d'hébergement pour les courses se font en même temps que les inscriptions. Préciser Transport : Aller et/ou Retour, Hébergement : jour et nombre.
- Le club ne disposant que d'un minibus 9 places, ces places seront attribuées aux 7 premiers qui en feront la demande. (2 places sont prévues pour les encadrants). Chaque utilisateur du minibus doit veiller à le conserver propre (ne pas y laisser ses déchets, son matériel...)

### Implication des parents

- Il est demandé aux parents :
  - De participer à l'organisation de la course du club (juge de porte/tableau des résultats /lissage/remise et récupération des dossards/buffet...)
  - De participer à l'accompagnement des coureurs lors des courses 2 fois dans la saison. (Juge de porte et/ou aide des encadrants à l'hôtel et/ou récupérer les enfants durant les courses).

### Droit à l'image

- Tout au long de la saison nous prenons des photos des jeunes du ski club. Elles sont publiées sur notre page Facebook, sur notre site internet ou dans la presse.  
Si vous ne voulez pas que votre enfant apparaisse dans ces publications du club nous vous invitons à nous le faire savoir par écrit.  
Le club n'est en revanche pas responsable des publications faites indépendamment du club sur les réseaux sociaux.

Signature du Président – Stéphane Pichoux

Signature du Coureur pour Accord